

une aval, et une sur chacun des trois déversoirs; aussi, pour remplir de pierre les endroits minés par l'eau, les tiges des ventelles, l'outillage, les portes, etc. Ces écluses sont construites pour améliorer les barrages actuels, qui sont en mauvais état.

Construction d'un pont sur ce canal, entre les concessions C et D, Nepean Front..... \$7,000

Sir CHARLES TUPPER: C'est pour la construction d'un pont sur le canal Rideau, plus bas que le pont du chemin de fer, et en face de la partie supérieure d'Archville; c'est l'emplacement que recommande M. Wise.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Ce n'est pas un pont bien dispendieux pour le canal Rideau, qui n'est pas très large?

Sir CHARLES TUPPER: Je suppose que c'est un pont en fer.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: A quelle distance de la ville?

Sir CHARLES TUPPER: Un peu plus bas que le pont du Canada Atlantique, et près d'Archville. Il sera très utile à une grande partie de la population, en la mettant en communication avec la ville.

M. MILLS (Bothwell): Qu'est-ce que ce parlement a à faire avec ce pont?

Sir CHARLES TUPPER: C'est un pont sur le canal Rideau.

M. MILLS (Bothwell): Alors le gouvernement devrait tout simplement donner la permission de le construire, et non le construire lui-même.

M. JONES (Halifax): C'est encore une de ces dépenses pour la ville d'Ottawa, dans le genre de celles auxquelles nous nous sommes opposés l'autre soir. Si l'honorable ministre établi un précédent comme celui-là, il recevra des demandes de toutes les parties du pays.

Sir JOHN A. MACDONALD: C'est la pratique suivie de construire des ponts sur les canaux, là où ils sont nécessaires. Quand vous construisez un canal vous interrompez les communications.

M. JONES (Halifax): Cette raison ne vaut rien. Il est inutile d'essayer à défendre la construction de ce pont. Tout ce que le gouvernement a à faire c'est d'accorder la permission d'en construire un.

Sir JOHN A. MACDONALD: Je crois que nous agissons suivant la loi, en conformité avec l'Acte du canal Rideau. Et c'est une sage disposition, lorsqu'un chemin principal traversant un comté est interrompu par des travaux publics—un canal ou autre construction. Si le chemin est divisé en deux par un canal, assurément ce n'est pas la paroisse qui est tenue de construire le pont. Ces gens ont droit à ce que leurs communications ne soient pas interrompues, et si elles le sont il n'est que juste que le gouvernement paie pour les rétablir. Cela a toujours été la pratique suivie, et je suis convaincu qu'il existe une disposition à cet effet dans l'Acte du canal Rideau.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Il y a, je crois, le long du canal Rideau, nombre de ponts qui ont été construits par les municipalités, car ce canal s'étend d'Ottawa à Kingston. Le principe posé aujourd'hui par le gouvernement l'obligera soit à construire ces ponts ou à dédommager les municipalités qui les auront construits. L'honorable ministre peut voir que ce crédit de \$7,000 peut entraîner des dépenses considérables. A moins que je ne me trompe, nombre de ponts sur le canal Rideau ont été construits par les municipalités à leurs propres frais.

Sir JOHN A. MACDONALD: Sur des chemins nouveaux.

M. SHANLY: Ici il s'agit d'un chemin de concession.

Sir JOHN A. MACDONALD: Je crois que sur les anciens chemins de comté les municipalités ont droit à ces ponts.

M. MILLS (Bothwell): Alors, si le chemin existait antérieurement au canal, si c'était un chemin public avant la construction du canal, c'est au gouvernement qu'il appartient de construire ces ponts?

Sir JOHN A. MACDONALD: Je le crois.

M. MILLS (Bothwell): Alors, quand il s'agit de chemins nouveaux, ouverts depuis la construction du canal, c'est aux municipalités à construire les ponts?

Sir JOHN A. MACDONALD: Je n'ai pas dit cela.

M. MILLS (Bothwell): Je suppose que la même règle doit s'appliquer au canal Welland.

Sir JOHN A. MACDONALD: Sans doute que lorsqu'un chemin est intercepté par un canal, c'est au gouvernement à rétablir les communications.

M. MILLS (Bothwell): Alors, si l'honorable ministre maintient qu'un chemin bien établi, qui est en usage comme voie publique, est interrompu par la construction d'un canal, on peut exiger du gouvernement qu'il construise un pont. Mais s'il n'a pas construit ce pont immédiatement; s'il a été construit par la municipalité, il y a 25 ou 30 ans, il me paraît extraordinaire que le gouvernement vienne alors en assumer la responsabilité. Lorsque ces canaux ont été construits, ces chemins et ces canaux étaient sous le contrôle du même gouvernement. Avant l'union, un canal était comme toute autre voie de communication, et à moins qu'il ne fut expressément stipulé que ces ponts seraient à la charge du gouvernement et non à celle des municipalités, il ne me paraît pas raisonnable que le gouvernement entreprenne maintenant ces travaux.

Bassin de radoub de Kingston \$75,000

M. BAIN (Wentworth): Ce bassin est-il un ouvrage du gouvernement, ou est-il loué à une compagnie?

Sir HECTOR LANGEVIN: C'est un ouvrage du gouvernement.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Où avez-vous l'intention de le construire?

Sir HECTOR LANGEVIN: L'emplacement n'est pas décidé. Deux terrains nous sont offerts, l'un dans la ville et l'autre à Portsmouth.

M. PATERSON (Brant): Je crois que l'honorable député du comté de Prince-Edouard (M. Platt) a déclaré qu'un bassin de radoub était nécessaire depuis quelques années, mais qu'un riche capitaliste en avait commencé la construction.

Sir JOHN A. MACDONALD: Oh, non.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: A quelle somme évalue-t-on le coût total de cette entreprise?

Sir HECTOR LANGEVIN: Nous ne le savons pas exactement, car il nous faudra d'abord choisir l'emplacement le plus favorable, et nous devons en même temps étudier le coût du bassin. Mais je crois que cela doit être entre \$250,000 et \$400,000.

M. CHARLTON: Quelle sera la grosseur des navires que ce bassin pourra recevoir?

Sir HECTOR LANGEVIN: Les navires qui passent par le canal et descendent le Saint-Laurent arrêtent généralement à Kingston, et une partie d'entre eux y déchargent leur cargaison. Il n'y a pas de bassin de radoub à cet endroit, où les navires échangent leurs cargaisons, et nous avons cru que c'était la meilleure preuve pour en mettre un.